

La Raison 91

Bulletin de la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée

N° 58 février 2016



Le congrès de la fédération Marcoussis, 9 janvier 2016

Sommaire

| | |
|--------------|--|
| Page 2 | Le mot du président |
| Pages 3 & 4 | Les décisions du congrès de la fédération |
| Pages 5 à 7 | IVG et droit des femmes à disposer de leur corps |
| Pages 8 à 12 | Libre propos sur « Écologie, écologisme » par J.J. Loew |
| Page 13 | Une contribution sur le monument pacifiste de Méréville par Ph. Viette |
| Page 14 | Enquête sur le détournement des fonds publics : guide de la laïcité |
| Page 15 | Enquête suite : le libre propos d'Esthelle Burochain |
| Page 16 | Trésorerie, adhésion, etc. |

N.B. les articles signés n'engagent que leur auteur.

**Banquet du vendredi 25 mars, vendredi malsain
MPT des Amonts, Les Ulis, 19h-22h30**

Le mot du Président

Un mois après le Congrès fédéral du 9 janvier dernier à Marcoussis, où en sommes-nous ? Chacun a intérêt à se reporter au relevé des décisions présenté.

Les responsabilités dans le bureau ont été réparties :

Président : Louis COUTURIER
Vice-présidents : Alain VEYSSET et Irène LAVIGNOLLE
Secrétaire : Gérard BRUNET
Secrétaire-adjointe : Esthelle BUROCHAIN
Trésorière : Françoise ROUSSEAU
Autres membres : Danielle DUGELAY.
Pour raisons de santé ou d'éloignement, Guy Juré, Denis Mouchel, Marcel Caballero n'ont plus souhaité faire partie du bureau.

Il va de soi que les réunions de bureau- en général le premier jeudi après-midi de chaque mois-, de 16h à 18h - sont ouvertes aux adhérents qui veulent « mettre la main à la pâte ».

Les fichiers (adhérents et sympathisants) ont été toilettés et mis à jour.

23 cotisations 2016 ont d'ores et déjà été réglées par la trésorière à Sylvie MIDAVAINÉ, la nouvelle trésorière nationale, fin janvier. Les nouveaux versements lui seront transmis de même après les versements effectués au 25 mars, au banquet.

Prochaine échéance fédérale : le banquet¹ du vendredi-dit saint- contre les interdits, en l'occurrence les interdits contre le droit des femmes à disposer de leur corps. L'affaire est bien engagée :

La date : **le vendredi 25 mars.**

Le lieu : La MPT (Maison Pour Tous) des Amonts, aux Ulis de 19h à 22h30.

L'orateur : Hansi BREMONT qui est en train de préparer un ouvrage sur la question. Président de la Fédération de la LP de la Sarthe, il est membre de la CAN (Commission Administrative Nationale) de la FNLP.

Le bureau n'a pas oublié la partie festive (Repas, chansons libres penseuses) pour laquelle il sera demandé une participation de 20€ (chèques à l'ordre de la LP91).

Je suis persuadé que chacune et chacun aura à cœur de prendre ses dispositions pour être présent(e) et pour inviter les ami(e)s intéressés à se joindre à nous.

¹ Pensez à vous inscrire et à inviter vos amis à s'inscrire auprès de Françoise Rousseau **avant le 18 mars.**

Après le meeting laïque du 5 décembre 2015 au gymnase Japy, il nous revient, dans chaque commune, de **faire l'inventaire des violations de la laïcité et des financements publics pour l'enseignement privé** : toutes les convergences sont souhaitables et réalisables au plan local et départemental (voir pages 13 et suivantes).

Nous ne pouvons que nous féliciter des relations nouvelles avec la LDH 91. Nous avons répondu à son appel tant à la réunion de Bures qu'à celle d'Évry, sur la base de la résolution adoptée au Congrès : pour en finir avec l'état d'urgence et contre les projets constitutionnels en matière de déchéance de la nationalité. Nous nous sommes retrouvés en phase avec les principaux syndicats de l'Essonne.

Vous trouverez (page 12) une contribution sur le **monument pacifiste de Méréville.**

Dans le prolongement de nos réunions de novembre 2015 à Orsay avec Jean Sébastien Pierre- le président de la FNLP- et évoquées dans le N° 56 de la Raison 91, la rédaction a donné la parole libre à Jean Claude Loew sur « Écologie, écologisme ».

Après la décision du Congrès fédéral de répondre favorablement aux demandes nationales, le bureau prend les contacts nécessaires :

- Pour accueillir, à Orsay, le colloque national sur HAVEMAN², « Science et matérialisme dialectique » le 10 décembre 2016, organisé par la commission Sciences de la FNLP.
- Pour accueillir le Congrès National de la FNLP de 2017, à la faculté d'Orsay.

Il ne dépend que de nous - donc de chacun - que l'effet du 5 décembre se traduise par des initiatives :

- Pour faire connaître et combattre les contournements locaux de la loi de 1905.
- Pour l'abrogation de la loi Debré.
- Pour poursuivre dans la voie qui garantit pour les femmes la liberté de disposer de leur corps.

Les nôtres disparus, adhérents ou amis de la LP
Au nom de la LP 91, je présente (ou renouvelle) nos condoléances aux proches de nos amis disparus : l'épouse de Guy JURE (Gif), Danielle TYMEN (Longjumeau), Michel QUARANTE (Saint-Rémy) et JP Van Deth (Saint Jean de Beaugard).

² Robert Havemann, leçons de philosophies prononcées à l'Université Humbolt de Berlin (Est), rassemblées sous le titre « Dialectique sans dogme » qui lui valurent d'être révoqué (1964).

Motion de la Fédération de la Libre Pensée de l'Essonne

Le Congrès départemental de la Libre Pensée 91, réuni le 9 janvier 2016, approuve l'appel national lancé par 90 organisations – dont la Ligue des Droits de l'Homme, la Libre Pensée, des syndicats, des organismes démocratiques – pour la levée de l'état d'urgence et contre la révision constitutionnelle intitulé :

« **Pour nous, c'est définitivement non !** »

Non au projet de déchéance de la nationalité, non à une démocratie sous état d'urgence, non à une réforme constitutionnelle imposée sans débat, en exploitant l'effroi légitime suscité par les attentats.

Nous n'acceptons pas la gouvernance de la peur, celle qui n'offre aucune sécurité mais qui assurément permet de violer nos principes les plus essentiels.

Notre rejet est absolu. Nous appelons tous et celles qui partagent une autre idée de la France à le manifester.

Dans ce contexte, le Congrès de la Fédération de la Libre Pensée de l'Essonne se félicite de l'appel unitaire à la grève et à manifester le 26 janvier, lancé par les syndicats de la Fonction Publique pour la défense de leurs revendications.

Relevé des décisions adoptées par le Congrès Départemental de la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée, le samedi 9 janvier 2016

Transmettre les meilleurs vœux d'encouragements aux amis de la Libre Pensée touchés par de graves ennuis de santé :

Michel Valette (par Jacques Veillon). Guy Juré, Gilbert Thomas, Denis Mouchel seront joints par Louis Couturier.

Votes unanimes :

Rapport d'activité (après compléments fournis par Louis, par Philippe, par Alain Veysset, par Françoise Rousseau).

Rapport financier.

Rapport de la commission de contrôle des comptes.

Élection du bureau fédéral sur la base des candidatures formulées au cours du congrès- ou avant :

Louis Couturier, Danièle Dugelay, Esthelle Burochain, Irène Lavignolle, Françoise Rousseau, Alain Veysset, Gérard Brunet.

Le 4 février, les responsabilités de chacun(e) seront précisées – MPT des Amonts, de 16h à 18h, ainsi que les dates des bureaux mensuels.

Nicole Gobbi et Jean-François Haffner ont été réélus pour la commission de contrôle des comptes.

Mise en place du Comité de Rédaction de la Raison 91 :

Philippe Bouyries, Louis Couturier, Gérard Brunet aidés par Esthelle Burochain et Nicole Gobbi.

Philippe prépare une note technique à l'intention des collaborateurs du journal.

Cotisation 2016.

Vote unanime de la proposition de la trésorière de ne pas répercuter la hausse de la part nationale votée à Creil, au Congrès National d'août 2015.

La cotisation (hors abonnement) reste à 67€ (la part d'entraide et Solidarité passe à 2 €, la part fédérale passe de 15,50€ à 15€). Voir page 16.

Échéances à préparer par le bureau :

25 MARS : repas du Vendredi dit Saint.

Solliciter un(e) orateur(trice) sur la défense du Planning familial et des centres IVG.

Responsables : Irène et Esthelle.

11 JUIN : Assemblée préparatoire au Congrès de 2016 à Bourg-les-Valence, du 23 au 26 août.

Élection et mandatement de nos délégués.

Mardi 20 SEPTEMBRE : Journée Internationale de la Libre Pensée, après Montevideo en 2015, dans la perspective du prochain Congrès International à Paris en 2017.

Fin 2016- début 2017 : colloque à Orsay, à l'initiative de la Commission Sciences FNLP, autour de « Dialectique sans dogme » de R. Haveman.

Le bureau est mandaté pour trouver un endroit pour la tenue du Congrès National de 2017 dans l'Essonne.

Nous avons dû écarter le lycée hôtelier d'Étioles, un centre syndical à Arpajon, la Bourse du Travail à Évry. Nous allons entreprendre des démarches pour qu'il soit accueilli à Orsay (amphis, chambres, restauration).

Le bureau est mandaté pour conforter les liens sur le plan départemental avec les organisations qui ont permis le succès du rassemblement du 5 décembre à Japy (Le contact est établi avec la Ligue des Droits de l'Homme sur le plan départemental).

Transmission de la résolution ci-jointe du congrès pour la fin de l'état d'urgence et contre la réforme de la Constitution en préparation, à ces organisations.

Poursuite de l'enquête et des interventions contre les contournements de la loi de 1905, notamment dans les TAP'S (activités périscolaire), dans la perspective de renforcer le front pour le respect de la loi de 1905 et pour l'abrogation de la loi Debré.

Fusillés pour l'exemple, en liaison avec l'Arac et la mairie de Méréville.
Préciser les initiatives pour 2016 et surtout pour 2017 à Méréville et éventuellement dans une autre localité.

Information communiquée : le Congrès départemental de la FSU vient de se prononcer pour la réhabilitation COLLECTIVE des fusillés pour l'exemple.

Un message de Jean-Charles Marquiset, au nom du POI, a été lu.

Autres décisions à mettre en œuvre :

Mettre dans le portail des Fédérations, les sommaires de la Raison 91 (les 20 derniers numéros).

Déposer une collection des Raisons 91 aux Archives Départementales à Chamarande.

Mettre à jour et informatiser le fichier des destinataires de la Raison 91 (Adhérents, abonnés et envois de courtoisie).

Annoncer le calendrier de la tenue des bureaux pour permettre une participation élargie des adhérents et, à terme, un élargissement et un renouvellement du bureau.

Pour la question à l'étude sur les rites funéraires, solliciter Gilbert Piantoni, militant crématiste et attirer l'attention sur le contenu de la carte d'adhérent à ce sujet.

Solliciter les bibliothèques pour qu'elles s'abonnent à la Raison 91.

Hommage à Danielle Tymen, la libre penseuse, la militante, l'amie, la camarade

"Danielle Tymen, qui vivait résidence Bel Air à Longjumeau, est décédée suite à une longue maladie en janvier dernier.

Elle a occupé pendant plus de 20 ans une place importante dans les associations de la Ville : ADNCVLE (Association Défense de la Nature de Longjumeau), Lénine à Longjumeau, Renaissance et Culture et d'autres... comme La Libre Pensée de l'Essonne. Elle répondait toujours présent, prête à rendre service, elle a participé à nombre de nos assemblées et activités. C'était quelqu'un, jusqu'à cette terrible maladie, qui était engagée à nos côtés. Danielle, tu vas nous manquer."

Alain Veysset, vice-président de la Libre Pensée de l'Essonne.

Ajoutons à cet hommage l'aphorisme qui accompagnait ses vœux et sa cotisation à la Libre Pensée en 2003 :
« La connaissance, c'est le sel de notre vie ».

IVG, PLANNING FAMILIAL, ...

Quelques repères pour suivre la lente et difficile conquête par et pour les femmes du droit de disposer de leur corps.

Quelques dates :

1920 (juillet). Une loi féroce contre l'avortement et contre la contraception. L'avortement est jugé en assises.

1923 Une nouvelle loi interdit d'importer des moyens anticonceptionnels. L'avortement relève du correctionnel. Trop d'acquittements étaient prononcés en assises.

1942 Le régime de Vichy aggrave les lois de 1920 et 1923 : l'IVG est considérée comme un crime contre la sûreté de l'Etat et puni de la peine capitale. L'Ordre des médecins est créé pour mettre en œuvre la répression.

À la Libération, la loi de 1920 n'est pas abrogée.

1961 (juin). Le premier centre de Planning Familial est ouvert à Grenoble. Le MFPF n'est que toléré. Les fondateurs sont le docteur Lagroua Weill Halle et le docteur Henri Fabre.

1967 (décembre). L'article 3 de la loi de 1920 est suspendu, libéralisation de la contraception, proposition Lucien Neuwirth, mais les décrets d'application s'échelonnent sur 10 ans. Tout est fait pour saboter la loi.

1971 Déclaration dite des 343 « salopes » qui déclarent avoir avorté, dans le *Nouvel Observateur*.

1972 (novembre) : Le procès de Bobigny relance la campagne contre la loi de 1920 via Gisèle Halimi, Simone de Beauvoir, les professeurs Monod et Jacob, Jean Rostand et le professeur Milliez qui ont défendu une mineure ayant avorté.

1973 Déclaration de 10031 médecins avorteurs de France qui bravent le Conseil de l'Ordre et se prononcent pour la liberté de l'avortement.

Fondation du MLAC : Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception.

1974 Loi Veil¹. L'avortement est dépenalisé, l'IVG est remboursée par la Sécurité Sociale.

1993 L'entrave à l'IVG est un délit.

2001 Le droit des femmes (mineures ou majeures) à décider leur interruption de grossesse est reconnu jusqu'à la douzième semaine, contre 10 auparavant, mais l'avortement n'est toujours pas légitime.

La réaction cléricale en action, toujours et encore.

1930 Encyclique Casti Connuti de Pie XI : « *Le mari est la tête, la femme est le cœur* »

1956 « Morale et médecine » du Jésuite Jules Pasquin :

- Pas d'acte conjugal avec préservatif.
- Pas de plaisir sexuel en dehors de la procréation.
- L'avortement thérapeutique pour sauver la mère est interdit ...

L'Église reste opposée à toute contraception artificielle et à toute forme de maternité pour autrui.

1968 Encyclique Humanae Vitae. Paul VI réaffirme l'opposition de l'Église à toute contraception artificielle (préservatif, diaphragme, pilule...)

1995 Jean Paul II, dans *Evangelium Vitae*, met l'avortement sur le même plan que le génocide. Plus récemment, le pape François a considéré l'avortement comme une « horreur ». Il a soutenu la « marche pour la vie ».

2016 Le pape François et le patriarche russe Cyrille ont profité de leur rencontre le 12 février à Cuba pour appeler les chrétiens et, au-delà, les gouvernements à s'unir pour « le respect du droit inaliénable à la vie » en droite ligne avec les positions traditionnelles des Églises contre l'IVG et sur la fin de vie. Le Vatican reste à la manœuvre pour freiner le mouvement.

L'action persévérante et courageuse de la Libre Pensée face à l'Église, pour le Planning Familial et le droit à l'avortement.

En 1911, réédition en 1913, les éditions de l'Idée Libre publient « Le droit à l'avortement » du docteur Madeleine Pelletier contre la raison d'Etat qui conduit à s'opposer à l'avortement.

« *En voulant, dans l'intérêt national, mettre un frein aux libertés individuelles, on fait toujours plus de mal que de bien* ». Ces propos pour « *Le droit absolu de vivre à sa façon, de procréer ou de ne pas procréer* » restent d'une brûlante actualité.

(Suite page 7)

¹ À l'Assemblée, 244 pour, 189 contre, le 28.11.1974. Au Sénat, 182 pour, 91 contre, le 15.12.1974.

Docteur Madeleine PELLETIER

1911 = 1^{re} publication
ried. 1913?

Le Droit à l'Avortement

15 CENTIMES

EDITIONS DE "L'IDÉE LIBRE"
REVUE MENSUELLE
Abonnement : 8 francs.
A. Lorulot, Conflans-Honorine, S. et O.

«LA POSITION DE L'ÉGLISE FACE AU PLANNING FAMILIAL»

par le
Docteur FABRE

Exposé fait par le
Docteur FABRE
président du Planning Familial de Grenoble
au Congrès National de la Libre Pensée

Dijon - Août 1964

Ces brochures, et beaucoup d'autres, sont consultables au siège de l'IREL, sur rendez-vous.
IRELP, 204 rue du Château des Rentiers 75013 Paris. Courriel : irelp@laposte.net

En 1921, Sébastien Faure fait une conférence sur ce sujet à la Maison des Syndicats à Paris.

En 1935, A. Lapeyre, André et Andrée Prévotel sont l'objet d'un procès à Bordeaux pour avoir pratiqué des stérilisations masculines (vasectomie). Un meeting y est convoqué par la Libre Pensée et la Ligue des Droits de l'Homme.

En 1961, le docteur Fabre participe à l'ouverture du centre de Planning Familial de Grenoble.

En 1964, le docteur Fabre intervient longuement au congrès de Dijon de la Libre Pensée.

En 1972, Jean Rostand témoigne au procès de Bobigny.

En 1973, la Cour d'Assises de Gironde condamne Aristide Lapeyre « L'Avorteur bordelais » à 5 ans de prison. Un meeting d'union se tient à Bordeaux appelé par la LP, la LdH, le MLAC, le Gis, l'OCI, le PSU et FO.

Pour continuer à agir « sur le chemin de la liberté », nous disposons du numéro 307 de décembre 2014 de l'Idée Libre (sommaire c-dessous). Nous tirerons profit des éléments que nous apportera Hansi Brémont qui prépare un ouvrage sur ces questions et du débat qui s'ensuivra.

Louis Couturier.

Ci-dessous le sommaire du numéro de décembre 2014 de **l'Idée Libre** :
« 40 ans après la loi sur l'IVG, continuer sur le chemin de la liberté »

Sommaire

| | |
|---|----|
| Editorial | 3 |
| DOSSIER | |
| La Congrégation pour la Doctrine de la Foi contre la contraception, l'IVG, la planification des naissances par Henri Huille | 4 |
| Les religions contre le droit des femmes à la liberté sexuelle par Hansi Brémont | 7 |
| La difficile conquête par les femmes du droit à disposer de leur corps (Loi de 1920) par Dominique Goussot | 10 |
| Le Docteur Fabre, la Libre Pensée et le Planning familial par Jean-Marc Schiappa | 12 |
| De la loi Neuwirth à la loi Veil, le rôle du MLAC par Martine Bousset | 15 |
| 17 ans de combat pour la défense de la Gynécologie médicale par Michèle Singer | 18 |
| Rencontre avec Marie-Pierre Martinet, Secrétaire générale du Mouvement Français du Planning Familial par David Gozlan | 20 |
| Avec le Professeur Jouannet sur l'histoire de la période de la bataille pour le droit à l'IVG par Martine Bousset | 22 |
| Le procès d'Aristide Lapeyre par Joachim Salamero | 24 |
| A propos de la PMA et de la GPA : un droit sans droits n'est rien par Christian Eyschen | 26 |
| MAGAZINE | |
| Les anarchistes espagnols et la résistance dans les maquis du Cantal par Michel Di Nocera | 28 |
| Jubilé ou ne pas jubiler, telle est toujours la question par David Gozlan | 31 |
| La Chevalerie du Travail : une Franc-Maçonnerie ouvrière par Philippe Besson | 32 |

Illustrations : David Gozlan

LES ORIGINES DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE (écologisme)

L'écologie politique trouve sa source dans le romantisme allemand, la pensée romantique veut remettre l'homme dans son cadre originel : la nature. Elle a deux héritiers politiques au vingtième siècle : l'écologie politique et le nazisme.

Le nazisme s'est toujours pensé comme une réaction à la modernité des Lumières et comme une idéologie qui replace l'homme dans la nature d'où l'application de ce que l'on a appelé « le darwinisme social ».

L'expression darwinisme social désigne l'application de la théorie de la sélection naturelle en principe réservée au monde animal, à la société humaine, éliminer les inutiles comme dans la jungle.

Cette doctrine sociopolitique est apparue au XIXème siècle, notamment dans les écrits du philosophe et sociologue Herbert Spencer (1820-1903) contemporain anglais de Charles Darwin (1809-1882), tous les deux très inspirés par l'économiste britannique Thomas Malthus (1766-1834) qui jeta les premières fondations de cette idéologie.

Le darwinisme social considère que la concurrence entre les êtres ou groupes humains ne doit pas être entravée par des obstacles comme les mesures de protection sociale et d'assistance de l'État, ses partisans prônent la non intervention dans la lutte pour l'existence afin que la sélection naturelle favorise la survie des « plus aptes » et l'élimination des « moins aptes », cette doctrine a été utilisée pour justifier scientifiquement la domination par une élite d'une masse jugée moins apte.

Alexis Carrel (1873-1944) chirurgien et biologiste français, prix Nobel de médecine, préconisera la création d'établissements où se pratiquerait l'euthanasie généralisée, Adolphe avait de quoi s'inspirer pour écrire « Mein Kampf. »

Les nazis considéraient comme légitime que les races humaines et les êtres les plus faibles disparaissent pour laisser la place aux « races » et aux êtres les mieux armés pour survivre. Certains

auteurs considèrent et je suis d'accord avec eux, que le darwinisme social est le fondement de l'ultralibéralisme favorable à un état minimum afin que comme les espèces animales seuls les meilleurs et les plus forts puissent prospérer, cela se concrétise, par exemple, par la volonté de privatiser la sécurité sociale et le secteur public de la santé, de voir disparaître à terme des anomalies comme la pauvreté ou les différentes inaptitudes.

Même si de son vivant, Darwin s'est opposé à l'application de la sélection naturelle au sein des sociétés (Darwin n'est pas le père de l'eugénisme ni du libéralisme économique, ni du racisme) ; il n'échappe pas totalement à ces idées qui recueillaient un succès croissant dans la population. Dans deux ouvrages « Descendance de l'homme » et « L'expression des émotions chez l'homme et chez les animaux » il tente de montrer que les sociétés humaines seraient elles-mêmes régies par la sélection naturelle.

Le darwinisme social participe donc involontairement à l'émergence des thèses racistes et eugénistes. C'est en s'appuyant sur un point de vue scientifique que des régimes totalitaires ont pu justifier et expliquer leurs actes et leurs crimes contre l'humanité.

Dans son livre « Le siècle des génocides » Bernard Bruneteau, professeur de sciences politiques à l'université de Rennes, souligne l'influence de ces perversions idéologiques sur les intellectuels de la fin du XIXème, ainsi en Allemagne Ernst Haeckel (1834-1919) biologiste, sociologue et philosophe réputé publie en 1883 un livre à succès « La lutte des races », tiré à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires dont on retrouve les idées centrales dans « Mein Kampf », notamment l'eugénisme c'est-à-dire l'amélioration de l'espèce humaine par une sélection à la naissance ou à la conception de la même façon dont procèdent les éleveurs de bétail.

Les nazis voulaient dans leur grand « Reich » des personnes de race pure, la race pure était dite race « aryenne », l'aryen selon les nazis est grand, fort, cheveux blonds, yeux bleus, peau claire et traits droits modèle de perfection absolue.

La nature joue un rôle central dans l'idéologie national-socialiste et a grandement contribué à sa popularité, les préoccupations écologiques semblent parfaitement cohérentes avec l'ensemble de la doctrine nazie. Puisque la société doit s'inspirer des règles de la nature, le nazisme établit un lien entre la préservation de l'environnement et la protection de la pureté de la race, pas de pollution extérieure, pas de mélange des races.

Dans « *Écofascisme, les leçons de l'expérience allemande* », les auteurs Peter Staudenmair et Jeannette Bielhl insistent sur le fait que l'écologisme des nazis n'était pas un écologisme de façade et qu'il reposait sur de réelles convictions ainsi ils soulignent que Hitler et Himmler étaient tous les deux de stricts végétariens et des amis des animaux ; Himmler établit même des fermes expérimentales pour faire pousser des plantes destinées aux soins des SS et Hitler parfois pouvait avoir l'air d'un véritable utopiste vert traitant avec autorité et dans les détails de diverses sources d'énergies renouvelables.

Ce qui explique que jusqu'en 1942 les dirigeants nazis se soient tenus à l'approche écologique qui pour eux était un élément essentiel de la revigoration de la race.

Haut dignitaire du parti nazi et ministre de l'alimentation et de l'agriculture du Reich, Richard Walter Darré (1895-1953) déclarait dès 1930 "*l'unité du sang et de la terre doit être restaurée*", derrière cette phrase devenue doctrine officielle c'est une relation mystique entre la race et la terre qui se dessine, les étrangers particulièrement les juifs et les tziganes parce que "sans terre" sont indignes du sol allemand.

Cette conception du rapport à la nature légitime la conquête des terres considérées comme appartenant au peuple allemand, les nazis ont besoin d'espace pour développer leur architecture monumentaliste.

On peut y voir là une contradiction avec la politique écologique développée par le 3ème Reich, en fait comme l'expliquent Peter Staudenmair et Jeannette Bielhl dans leur livre tous les grands projets comme la construction de stades, d'autoroutes ou les immeubles, bâtiments à la gloire de la patrie devaient être visés par les dignitaires nazis, notamment Fritz Tod (1891-

1942) et Alwin Seifert (1890-1972) en charge du respect de la doctrine écologique du NSDAP (parti national socialiste des travailleurs allemands).

Grâce au soutien du plus haut niveau comme Hitler, Himmler ou Rudolf Heiss, le régime a mis en place un dispositif législatif complet visant à préserver l'environnement.

L'Allemagne nazie créa même la première réserve naturelle en Europe. Elle mit en œuvre une vigoureuse politique de développement de l'agriculture et plus spécifiquement de l'agriculture biologique.

Alwin Seifert, architecte paysagiste, avait été chargé par Himmler de faire des recherches afin de mettre au point un modèle de vie "biodynamique". Pour effectuer ses recherches, il avait choisi comme lieu de prédilection le camp de concentration de Dachau pour développer des techniques de jardinage bio, Alwin Seifert premier jardinier à la mode écofasciste.

Ses jardins étaient entretenus par des prisonniers, juifs de préférence, esclaves faméliques qui ne tenaient même plus sur leurs jambes, les kapos les menaient à coup de triques confectionnées avec des câbles ou les matraquaient avec des manches de bêche, on estime au moins à 400 le nombre de prisonniers qui périrent pour entretenir les jardins bio de Seifert, auxquels on peut rajouter, comble de l'horreur, ceux qui ont été utilisés comme engrais en raison de la teneur élevée de calcium dans les os.

Seifert après la guerre est devenu l'un des fondateurs du mouvement Vert allemand. Ce triste personnage, avec d'autres, a survécu à la période nazie et au procès de Nuremberg.

Comme le dit Peter Staudenmair ", l'aile verte du NSDAP n'était pas un groupe d'idéalistes innocents, désorientés et manipulés, ils étaient des promoteurs et des exécutants conscients d'un programme infâme ouvertement dédié à une violence raciste inhumaine, à une répression politique massive et à une domination militaire mondiale".

René Dumont (1904-2001), premier candidat écolo à l'élection présidentielle de 1974, père spirituel du parti politique Les Verts, l'homme du siècle pour certains avant-gardiste pour les autres.

Ses biographes sont frappés d'amnésie lorsqu'il s'agit d'évoquer ses activités durant la seconde guerre mondiale.

Ce "pacifiste intégral" pendant les heures les plus sombres de notre histoire a poussé son engagement jusqu'à inonder d'articles le grand hebdomadaire fasciste et rural *"La Terre française"*, actif soutien de la révolution nationale et l'un des chroniqueurs n'est autre que le cagoulard André Bettencourt (ami d'un certain François Mitterrand décoré de la francisque par le maréchal Pétain en 1943).

La Terre française prêchait l'union du christianisme et du nazisme et appelait au châtement des juifs et des francs maçons, Dumont lui-même émaillait ses articles de considérations politiques n'hésitant pas à citer l'agriculture nazie en modèle et à exhorter les paysans à faire des enfants pour régénérer la race et disposer d'une main d'œuvre abondante.

La Terre française était une publication explicitement nazie, destinée aux familles rurales qui préconise la rééducation des intellectuels décadents par le retour forcé à "la terre qui ne ment pas".

Cette publication était placée sous la triple tutelle du ministre de la propagande Joseph Goebbels, de la Wehrmacht et de la Gestapo. L'agronome chéri des écolos gaulois était bien un collaborateur écofasciste.

A la Libération, André Bettencourt échappe à l'épuration et aux tribunaux au motif qu'il aurait été résistant. Ce "résistant" écrivait dans un éditorial de *La Terre française* datée de 1941 "un jour trente plus tard, les juifs s'imagineront pourtant gagner la partie, ils avaient réussi à mettre la main sur Jésus et l'avaient crucifié, en se frottant les mains, ils s'étaient écriés que son sang retombe sur nous et nos enfants, vous savez de quelle manière il est retombé et retombe encore, il faut que s'accomplissent les prescriptions du livre éternel".

Quelques jours plus tard à la conférence de Wannsee, Hitler et son état-major décident " la solution finale" : des millions de personnes vont être exterminées dans le plus grand secret.

Bettencourt épouse en 1950 Liliane, la fille unique d'Eugène Schueller, créateur de l'Oréal et grand

financier de la Cagoule (surnom donné à l'organisation secrète d'action révolutionnaire nationale OSARN) et du nazisme français. Faux résistant mais vrai nazi, Bettencourt sera décoré de la croix de guerre 1939-1945, de la rosette de la Résistance remise par François Mitterrand, ministre en 1947 et fait chevalier de la Légion d'honneur, il poursuivra une brillante carrière.

Journaliste, il a créé en 1945 le *"Journal agricole pour les anciens lecteurs de La Terre française"* sa carrière l'a conduit plusieurs fois au parlement et au gouvernement, il a ainsi pu renouer avec ses activités passées en devenant secrétaire d'état à l'information 1954-1955, poste créé par son ami François Mitterrand en 1948.

En 1986, lorsque Mitterrand, devenu socialiste et président de la République doit cohabiter avec une assemblée de droite, il hésite à choisir son ami "Dédé" comme premier ministre mais, craignant le retour des fantômes du passé, il s'abstient.

D'autres illustres personnages étaient des écofascistes convaincus, il en est ainsi du Prince Philip actuel mari de la Reine Elizabeth, du Prince Bernard de Hollande (décédé en 2004) : ils fondent en 1961 le mouvement World Wildlife Fund (fond mondial pour la vie sauvage WWF) avec comme logo le gentil panda.

Les deux princes étaient des sympathisants du régime d'Hitler, le prince Bernard était même officier nazi, membre des SS, dans une interview, le prince Philip explique l'attraction qu'il avait pour le régime nazi et Hitler qui avait réussi à faire arriver les trains à l'heure!

A un journaliste qui lui demandait en quel animal il souhaitait être réincarné, il répond "en virus mortel pour réduire la population mondiale" ; le prince Bernard qui a démissionné du parti nazi pour épouser la princesse de Hollande, fonction royale oblige, signa sa lettre de démission par un "Heil Hitler".

Un détail intéressant, sur le site officiel du WWF, dans les membres fondateurs on ne trouve pas trace des deux princes nazis.

Parmi les principaux collaborateurs de ces deux écofascistes, pour le lancement du WWF, on trouve Sir Julian Huxley (1887-1976) biologiste britannique, à l'époque directeur général de l'UNESCO et Max Nicholson (1904-2003)

ornithologue, tous deux ardents avocats de l'eugénisme et de la purification raciale.

Huxley plaida en faveur du besoin de raviver la science raciale et de la mission urgente d'éliminer "les troupes humaines « en particulier les races aux peaux noires d'Afrique et d'Amérique du Sud », en clair les "races blanches" risquent d'être submergées par les "races non civilisées" et ce sera d'autant plus le cas si ces dernières ont accès à la science blanche.

Dans le document fondateur de l'Unesco, Huxley admit les difficultés qu'il rencontrerait à vouloir faire renaître l'eugénisme en regard du génocide nazi *"bien qu'il soit assez vrai que n'importe quelle politique d'eugénisme radical serait politiquement et psychologiquement impossible pendant des années, il sera important pour l'Unesco de voir que l'esprit du public est informé des problèmes en jeu, de sorte que ce qui est aujourd'hui impensable puisse devenir au moins pensable"*.

La méthode qu'Huxley et ses acolytes employèrent pour forcer les gens à *"penser l'impensable consista à remplacer l'idée d'eugénisme par celle d'écologisme"*! L'idéologie d'eugénisme et de réduction de la population intégrée dans le mouvement environnementaliste est celui de la théorie du réchauffement climatique causé par l'homme.

Le WWF et le mouvement Vert en général avec l'aide de certains scientifiques du GIEC (groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat créé en 1988 à la demande du G7) soutiennent le clair mandat politique délivré par l'ONU : *"Prouver l'origine anthropique du réchauffement climatique"*, à partir d'un tel mandat, toutes les aberrations sont possibles.

Il suffit d'imaginer les rapports d'une commission qui aurait comme tâche officielle de prouver l'existence du yéti ou des soucoupes volantes.

Les climato-catastrophistes du GIEC et leurs rapports contestables et contestés (car ils ne se concentrent que sur l'influence de l'homme sur le climat par opposition à celle de la nature) n'ont qu'un but,, convaincre l'opinion publique que le réchauffement global de la planète est une réalité et une menace pour la survie de l'espèce humaine.

On en revient aux fondamentaux de la pensée romantique chère aux nazis : peu d'hommes mais en harmonie avec l'environnement.

Pour régler le problème, le WWF a aussi "sa solution finale". Dans son rapport " planète vivante de 2008" consultable sur leur site et toujours d'actualité en 2013, on peut lire *"les besoins des hommes en nourriture, eau, énergie et matériaux représentent la plus grande menace pour la biodiversité, la consommation humaine devrait être réduite de 30% pour commencer"*.

Selon ce rapport, plus des 3/4 de la population mondiale vivent dans des pays dont la consommation dépasse leur biocapacité *"exprimée sous forme d'empreinte écologique"*.

Les auteurs en viennent à demander la réduction de la population, de la consommation individuelle et des ressources utilisées, notamment l'eau.

Ce rapport dont les recommandations, si elles étaient appliquées, conduiraient à la mort des centaines de milliers de personnes, nous sommes loin de la figure attachante du panda !

Il est à noter que le critère d'empreinte écologique dont se sert le WWF a été élaboré par la fondation britannique « Optimum population trust » qui fait ouvertement campagne pour réduire la population mondiale afin de la ramener à 2 ou 3 milliards d'individus.

Il faut savoir que, depuis sa création en 1961, le WWF a une relation très forte avec le monde économique.

Les responsables de l'organisation étaient des personnes issues de l'industrie métallurgique, du secteur pétrolier ou de l'industrie du tabac ; aujourd'hui encore, une grande partie des membres du conseil d'administration de WWF INTERNATIONAL sont des dirigeants d'entreprises commerciales ou industrielles.

Le mensuel Agriculture et environnement d'août 2007 précise dans son numéro 50 que le "WWF possède une puissance d'action redoutable" pas exclusivement au service de l'environnement ; le WWF est l'héritier direct des chasses coloniales rassemblant une élite économique et politique partageant un intérêt commun pour la chasse et une idéologie commune de supériorité des

pratiques occidentales dans la gestion des milieux naturels.

Le WWF contrôle plus de 10% de la surface de la Terre, une bonne occasion pour pratiquer la bioprospection dans les zones qu'il est sensé protéger au profit des géants industriels ; en fait le WWF n'est qu'une multinationale verte de notables.

L'environnementaliste antiscientifique et malthusien du WWF a inspiré bien d'autres mouvements comme le Club de Rome, Greenpeace, les Amis de la Terre etc.

Dans la surenchère malthusienne écolofacho, d'autres n'ont pas peur d'aller encore plus loin. Ainsi le VHEMT (Mouvement pour l'extinction

volontaire de l'humanité), partisan de l'écologie profonde, milite pour l'extinction progressive de l'espèce humaine. Pour eux, l'abandon volontaire de la reproduction permettrait à la biosphère de recouvrer une bonne santé si la population humaine était moins nombreuse.

Ces intégristes de l'écologie profonde devraient commencer par appliquer leur théorie à eux-mêmes en se tirant une balle dans la tête !

Le national-socialisme est bien le père biologique de l'écologie politique moderne ; comme disait Albert Camus, « *les idées fausses se terminent toujours dans le sang, mais c'est toujours le sang des autres.* »

J. C. Loew

SOURCES :

HERODOTE.NET « Darwinisme social et racisme scientifique », André Larané

EDITIONS L'HARMATAN « L'origine des espèces », Charles Darwin

EDITIONS FELIX ALCAN 1885 « Les bases de la morale évolutionnisme », Herbert Spencer

EDITIONS ARMAND COLIN « Le siècle des génocides », Bernard Bruneteau

EDITIONS LES BATTEMENTS DU TEMPS « Sur les épaules de Darwin », JC Ameisem

LE POINT 2001 « Hitler et la protection de la nature », Luc Ferry

HISTORIA HORS SERIE N° 39 « La collaboration »

EDITIONS PERRIN « Les secrets du troisième Reich », François Kersaudy

EDITIONS NON PRECISEES « C'était ça Dachau 1933-1935 », Stanislas Zamecnick

EDITIONS NON PRECISEES « Adolphe Hitler », John Toland

EDITIONS ALBIN MICHEL « Auschwitz, les Nazis et la solution finale », Laurence Rees

EDITIONS NON PRECISEES « Écofascisme leçon de l'expérience allemande », Onno Maxada

EDITIONS NON PRECISEES « L'écologie fasciste » Peter Staudenmair, Janet Biehl

EDITIONS ARCHIPEL « Les Bettencourt, derniers secrets », Ian Hamel

EDITIONS PLURIEL « Une jeunesse française François Mitterrand 1934-1947 », Pierre Péan

EDITIONS LIVRE DE POCHE « Les bobos, les bourgeois bohêmes », David Brooks

EDITIONS ALCUIN « Étude sur les origines des mouvements écologiques et leurs distorsions scientifiques », équipe de recherches des éditions Alcuin

ETUDE SUR LA NATURE DES MOUVEMENTS ECOLOGIQUES ET LEURS VERITABLES OBJECTIFS, Emmanuel Grenier

LA REVUE ECOLO ET POLITIQUE, Denis Chartier

FONDATION L'ECUYER « Le rapport du GIEC en 10 réponses »

LE MONDE DU 05-10-2013 « Alarmiste le GIEC ? »

WWF « Rapport planète vivante 2008-2012 »

WORLD SOCIALISTE WEB SITE

THE GLOBAL WARNING POLICY FOUNDATION GWPF

AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT AOÛT 2007 N° 50

Nous reproduisons, avec son aimable autorisation, un article¹ de **Philippe Viette**, 3^{ème} adjoint en charge du cadre de vie, de la culture et du développement touristique de Méréville.

Souvenir

Les récentes manifestations et cérémonies liées au Centenaire de la Première guerre mondiale, dont la brillante exposition qui s'est tenue dernièrement au Centre culturel, m'invitent à apporter un éclairage sur un fleuron mal connu de notre patrimoine : le monument aux morts situé au carrefour des rues Carnot et Maurice Bertheaux.

Ce monument érigé en 1921 est une des dernières œuvres du sculpteur et graveur toulousain Léo Laporte-Blaisys (1862-1923), médaillé de l'Exposition Universelle de 1900. Au-delà de sa portée commémorative, commune aux monuments aux morts des 36 000 communes de France, le monument de Méréville reflète une autre volonté, celle de dénoncer la guerre ! La statuaire, si on l'étudie attentivement, révèle un pacifisme délibéré. Ce fait plutôt rare n'est reconnu que dans une trentaine de monuments aux morts de l'Hexagone. Ici ce n'est pas un vénérable "poilu", mais une femme d'une grande délicatesse qui est mise en scène. D'apparence trop jeune pour être une mère, est-ce une épouse, une sœur ? La tête ployée vers le sol, elle serre un casque sur son cœur comme pour étreindre l'ultime vestige, maigre représentation d'un être proche fauché par la guerre. À ses pieds, des couronnes de laurier délibérément renversées symbolisent sans ambiguïté un refus de la gloire. Ici nulle place n'est faite à la gloire du combat car l'espace est consacré à la douleur et à l'isolement des femmes à qui on rend un hommage explicite. Des bancs, aujourd'hui inaccessibles, sont disposés de part et d'autre du socle. Ils invitaient le passant à s'arrêter et à méditer sur le conflit meurtrier et ses conséquences néfastes. Les dossiers de ces bancs portent les noms de 80 victimes. Ici, pas de "Morts pour la France" ou de "Morts au Champ d'honneur" mais la formule maternelle, "Méréville à ses enfants", qui est inscrite dans une mosaïque bleu et or dont le style épouse l'inspiration "art déco" de l'ensemble. Cette statuaire expressive dénonciatrice de la guerre n'est en rien un parti pris de l'artiste, celui-ci ayant par ailleurs réalisé d'autres monuments clairement guerriers comme celui de Toulouse. Laporte-Blaisys semble s'être conformé aux consignes du commanditaire, le "Comité d'érection" présidé par le maire de l'époque, Georges Ferrand, et composé de notabilités locales très probablement marquées par un engagement philosophique, voire politique. Le lieu d'implantation a été aussi mûrement réfléchi, précisément sur l'axe et à mi-distance de l'église et de l'hôtel de ville. Il est posé, visible de tous, sur un point d'équilibre, de neutralité, entre l'édifice religieux et celui du pouvoir laïque. Il faut se souvenir que la séparation de l'État et de l'Église n'est intervenue qu'en 1905, seulement une quinzaine d'années plus tôt, et la question devait être encore sensible dans les esprits des édiles qui ont eu à choisir l'emplacement.

Aujourd'hui, Méréville est fière de posséder un tel monument qui se distingue par la singularité de son engagement contre la guerre. Un véritable hymne à la paix !

Deux platanes ont été plantés devant le monument quelques années après son installation. Devenus dépérissants, l'un d'entre eux n'était plus qu'un tronc mort, leur état sanitaire nous a contraints à les faire abattre récemment. Une telle mesure est toujours difficile à prendre, surtout lorsqu'il s'agit d'un lieu aussi emblématique. C'est pourquoi ces arbres ont été immédiatement remplacés. Cette opération a été conduite en concertation avec l'association des Anciens Combattants UACM et la Société historique SAHCM. Ce sont deux cerisiers du Japon qui ont été choisis, pour leur taille plus modérée d'une part, et surtout pour leur variété "Pendula" et leur ramure de forme "pleureur". Dès le printemps prochain, comme je l'espère, ils seront parés d'une belle floraison rose, symbole de renaissance et de féminité.

Le cas de ces deux platanes nous alerte sur l'état de santé du patrimoine arboré de la commune. En effet, de nombreux arbres sont fragilisés ou dépérissants car ils sont soit âgés soit victimes des maladies, de la pollution et pour certains des conséquences d'une époque révolue où l'on élaguait sans ménagement. C'est pourquoi une étude a été lancée pour connaître l'état phytosanitaire de l'ensemble des arbres du centre-ville. Bien sûr, je ne manquerai pas de vous informer du bilan de cette étude et des mesures envisagées au cas par cas ■

Source et références :

- Commémorer la Première Guerre mondiale en Essonne. Actes de la journée d'étude du 16 novembre 2013. Archives départementales de l'Essonne, juin 2014.
- Autour des Monuments aux morts pacifistes en France. Danielle et Pierre Roy, Fédération Nationale Laïque des Associations des Amis des Monuments pacifistes..., mai 2006.

¹ « Le P'tit Mérévillois », Journal municipal n°3 Janvier 2015.

Guide de la laïcité

Il nous revient dans l'Essonne, avec les organisations, avec les élus, avec les citoyens et citoyennes attachés au respect de la loi de 1905 de poursuivre l'inventaire de ces violations de la laïcité dont la Raison 91 (N°56 et N°57) s'est faite l'écho pour aider à desserrer l'étouffement du consensus qui couvre et qui organise ces violations.

Voici quelques questions à la portée de tous :

Qui entretient les églises de votre commune (nettoyage, embellissements, agrandissements) ?

A quelles conditions est loué le presbytère ? Est-ce à celles du marché ?

A quelles conditions les locaux publics sont-ils mis à disposition d'activités culturelles ? Est-ce moyennant les mêmes sommes que d'autres utilisations ?

Y a-t-il eu installation de crèches sur le domaine public ?

Y a-t-il parution de publicité municipale pour une fête avec messe (Sainte Geneviève, Sainte Barbe, Saint Éloi...) ?

Les élus participent-ils *es qualité* à des événements religieux (offices, inaugurations, obsèques...) ?

Dans le cimetière municipal, la neutralité est-elle assurée ? Y a-t-il encore des carrés confessionnels (interdits par la loi du 14 novembre 1881) ?

Les panneaux d'affichage électroniques municipaux annoncent-ils les dates et les horaires des cultes ? Des articles consacrés aux associations paroissiales (annonces relatives aux catéchismes, publicité pour la Kermesse paroissiale, des publicités pour le 11 novembre avec messe...) paraissent-ils dans le bulletin municipal ?

Une salle municipale est-elle prévue pour accueillir les familles et leurs proches pour leur permettre de se recueillir lors d'obsèques civiles ? A quelles conditions ?

Existe-il un champ du souvenir ou un columbarium dans le cimetière municipal ?

Comment la population est-elle informée de la possibilité de parrainages civils (loi du 8 juin 1794) ? Sont-ils annoncés dans le bulletin municipal au même titre que les naissances, les mariages ou les décès ? Un élu est-il désigné à cet effet ?

Des associations confessionnelles sont-elles investies dans l'école publique au titre de l'aménagement des rythmes scolaires ? Bénéficient-elles de subventions municipales pour cette « mission de service public » ? Lesquelles ? Pour quelle somme ?

Des associations confessionnelles par leur statut bénéficient-elles de subventions municipales (Scouts de France, Association Familial Rurale...) ?

Des lycées privés ont-ils été centres d'examen ? Lesquels ?

Comment est réglée la question de la restauration dans les cantines scolaires ?

Quelle est la participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles au coût moyen d'un élève scolarisé en classe élémentaire (écoles privées ou publiques pour les communes qui hébergent une ou plusieurs écoles privées sous contrat ? Combien d'élèves y sont scolarisés ?

Liste des écoles privées sous contrat se présentant comme établissement confessionnel dans leur projet propre :

St Pierre de Brunoy ; Ste Marie de Corbeil ; Ste Mathilde d'Evry ; N.D de Draveil ; Jeanne d'Arc de Brétigny ; St Charles d'Athis ; Jeanne d'Arc d'Arpajon ; Thomas Becket de Bussy- St-Yon ; St Nicolas d'Igny ; Ste Anne de Juvisy ; Ste Anne de Longjumeau ; St Joseph de Marcoussis ; Ste Ernestine de Lardy ; Ste Claire de St Vrain ; Le Thabor de Montgeron ; St Joseph de Morangis ; Ste Suzanne et les classes primaires du cours d'Orsay ; le sacré cœur de Janvry ; Ste Jeanne d'Arc de Palaiseau ; N.D de l'Assomption de Verrières, etc. toutes au nom du consensus pour l'égalité de traitement en matière de frais de fonctionnement des écoles élémentaires, publiques comme privées, toutes reçoivent des fonds publics qui sont autant d'aides à un culte, qui sont autant de violations de la laïcité et de la liberté de conscience des contribuables.

Dans ces communes, des élus ont-ils protesté, ont-ils demandé un vote à part de ces crédits afin d'aider les citoyens et citoyennes à briser le consensus qui vise par un vote unique -à préparer l'unification de l'enseignement public et de l'enseignement privé sur une base de projets propres, ce qui constitue une manière subreptice de donner vie au projet de « grand service public unifié » dit projet Savary écarté en 1983 ?

Dans chaque commune de l'Essonne, dans l'Essonne toute entière, la Libre Pensée sera aux côtés de celles et ceux qui entendent résister à ces violations.

Non au consensus pour les couvrir ou les mettre en œuvre.

Nous ne pouvons que nous féliciter de la décision du tribunal correctionnel d'Avignon de relaxer Bernard Mezzadri, enseignant chercheur à l'université d'Avignon. Il avait ironisé sur des propos du ministre Manuel Valls tenus en 2005 alors qu'il était député maire d'Évry, sur les « blancs ».

Les laïques peuvent compter sur la Libre Pensée, avec sa commission Droits et laïcité, avec l'Association Nationale des élus locaux Amis de la Libre Pensée. Sur la base des réponses qui nous parviendront, nous demanderons rendez-vous à l'Association des Maires de l'Essonne et nous contacterons les partenaires du meeting du 5 décembre salle Japy, qui se prononcent comme nous, pour l'abrogation de la loi Debré.

Louis Couturier.

Enquête (suite) La parole à Esthelle Burochain

Au sujet des foyers ruraux dans le cadre de l'enquête sur "fonds républicains à l'enseignement républicain" en cours, je suis allée glaner sur la toile...

Ces associations sont bien issues des Jeunesses agricoles chrétiennes bretonnes d'entre-deux guerres (1936) par François Tanguy-Prigent, jeune député SFIO du Front populaire puis ministre de l'Agriculture et du ravitaillement sous le gouvernement De Gaulle.

Le manque de clarté dans leur communication web (organisations nationale CNFR, fédérales et locales) a renforcé mon opinion ainsi :

Les foyers ruraux sont à l'éducation populaire ce que sont la CFDT et la CFTC au syndicalisme confédéré ! Je pense ainsi que tout est dit, non ?

À mon goût, tout est vraiment bien lissé et 'enrubanné' pour dissimuler l'objectif : garder sous la croix et occuper à moindre frais la population, sous couvert d'éducation populaire laïque pour récupérer les pépettes de la République Une et Indivisible...

L'oisiveté serait-elle mère de tous les vices ?

Les foyers ruraux sont aussi des centres de formation subventionnés par la République laïque pour les divers diplômes de l'animation (BAFA...) reconnus par le Ministère Jeunesse et Sports.

MOI, Libre Penseuse contribuable, je participe à la formation de leur futur, et par conséquent à maintenir sous coupe les esprits -sic- Aïe ! Ça fait comme un p'tit caillou dans ma godasse...

En effet, de ma *glane*, je reviens sans aucune notion de citoyen, d'émancipation du citoyen, ni individuel, ni de Liberté, ni de démarches vers les accidentés de la vie...

Ce sont, de mon point de vue, des associations de personnes bénévoles et de bonne volonté. Le bons sens leur venant d'en haut.

Par exemple, dans mon village du plateau rural de l'Île de France (Sud 91), de ce que j'ai pu en voir, les tarifs public des services du foyer rural sont supérieurs aux autres activités proposées sur la commune (excepté le conservatoire intercommunal depuis que l'équipe municipale en place, "Le Renouveau Vertois", a supprimé l'application du quotient familial et mis en avant les activités musicales du foyer rural et le concert de stars pour les vœux du maire.

Mais où en sont les foyers ruraux pour l'accès des plus démunis à la culture et aux sports ?
Idem pour l'intégration de l'immigration non christianisée ?

Je ne peux m'empêcher en parallèle de penser à la hausse des conversions et radicalisations religieuses sur ces secteurs ???...

Bref, voici tout de même, en extraits ci-après, quelques fruits de ma promenade.

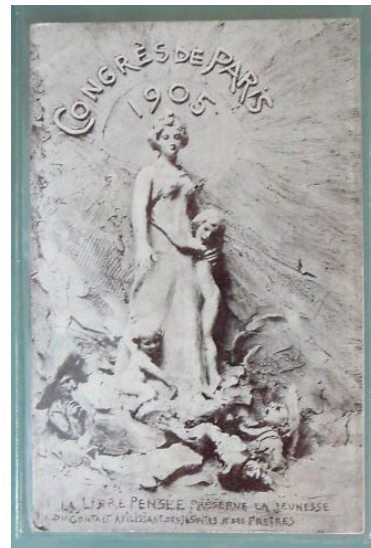
A vot' bon cœur M'sieurs dames", pour rester dans l'esprit foyer rural (FR) ! Hihhi...

« [...] Les FR sont des lieux d'ouverture sur le monde où chacun doit pouvoir trouver sa place pour devenir acteur dans son village et participer à la construction d'une société plus juste, plus humaine et plus démocratique. [...] Le FR est un foyer d'initiative animé par les habitants qui peut proposer différentes actions pour toutes les générations. [...] Les bénévoles sont formés par leur fédération départementale. [...] Conflit avec la Ligue de l'enseignement populaire avant 1952. [...] vulgarisation vers l'animation socio-culturel [...] épanouissement du régionalisme et de l'écologie [...] » etc.

Partenaires : UNAF / Mouvement rural de la jeunesse chrétienne / CMJCF / Confédération paysanne / FNSEA...

J'arrête là, j'ai mal au cœur ;-)

Esthellement



La page trésorerie

Montant de la cotisation 2016 voté le 9 janvier par le congrès unanime :

PUBLICATIONS DE LA LIBRE PENSÉE

La Raison
(mensuel)
+ Abonnement au tarif préférentiel de 13€
réservé aux adhérents (au lieu de 25€)

L 'IDÉE LIBRE
(trimestriel)
+ Abonnement au tarif préférentiel de 15€
réservé aux adhérents (au lieu de 18€)

DÉCOMPTE DE LA COTISATION

| | |
|--|---------|
| Fédération Nationale | 48,50 € |
| Entraide et Solidarité | 2,00 € |
| Institut de Recherche et d'Etudes de la LP | 1,50 € |
| Fédération départementale / Groupe | 15 € |
| Total : 67 | |

Fédération départementale de : *Essonne*

Cocher la formule choisie :

- Adhésion simple comprenant l'adhésion à la FNLP et à la LP 91 : 67 €
- Adhésion + abonnement à *La Raison* : 67 € + 13 € (au lieu de 25 € si non adhérent) = 80 €
- Adhésion + abonnement à *L'Idée Libre* : 67 € + 15 € (au lieu de 18 € si non adhérent) = 82 €
- Adhésion + abonnement à *La Raison* et à *L'Idée Libre* : 67 € + 13 € + 15 € = 95 €
- Abonnement simple à *La Raison 91* : 12 € minimum

BULLETIN D'ADHESION 2016*

à la Fédération de la Libre Pensée de l'Essonne ou d'abonnement à *La Raison 91*

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone :
Email :
Fait le Signature

* ou à actualiser le cas échéant

Vous avez la possibilité d'envoyer 2 ou 3 chèques en précisant les dates d'encaissement.

Chèque(s) à l'ordre de « LP 91 » à envoyer avec le bulletin d'adhésion à :

LP 91 chez Françoise ROUSSEAU, 3 place d'Allemagne 91300 MASSY

attention nouvel e-mail : franrous48@gmail.com

En retour, vous recevrez un reçu fiscal pour l'adhésion.

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Philippe Bouyries, Gérard Brunet, Esthelle Burochain, Louis Couturier, Jean-François Haffner, Patrice Laporte, Jean-Claude Loew, Françoise Rousseau, Claude Sigalat, Philippe Viette, Alain Veysset.

Fédération nationale de la Libre Pensée

10/12, rue des Fossés Saint Jacques, 75005 PARIS

téléphone : 01 46 34 21 50 – fax : 01 46 34 21 84 - site national : www.fnlp.fr

Pour recevoir la newsletter, s'inscrire à www.fnlp.fr